



Bègles, 09 février 2021

COMPTE RENDU ANALYTIQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 08 FEVRIER 2021

Etaient présents : Mme Amélie COHEN LANGLAIS, Mme Christelle BAUDRAIS, Mme Isabelle TARIS, Mme Marie-Laure PIROTH, Mme Seynabou GUEYE, Mme Aurélie COUP, M. Patrick BASSALER, M. Pierre BARBE, Mme Martine DAMBON, Mme Michelle HOULES, Mme Laura GARDUNO, Mme Catherine MORA (quitte la séance après la présentation du rapport d'orientation budgétaire).

Etaient excusés : M. Clément ROSSIGNOL PUECH (donne procuration à A. COHEN LANGLAIS), M. Xavier FÉDOU (donne procuration à I. TARIS), Mme Catherine CAMI.

Secrétaire de la séance : Mme Ninon GARNERET, Directrice du C.C.A.S.

Assistait à la séance : Mme Tamara GRANET-MONLLOR, Responsable Administrative du C.C.A.S

- Lecture des résultats de la Commission Permanente du 11 janvier 2021

DÉLIBÉRATIONS :

1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2021

LE COMPTE RENDU EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ – 14 VOIX POUR

2. MISE EN PLACE DU FORFAIT « MOBILITES DURABLES » EN FAVEUR DU PERSONNEL

Un forfait « mobilités durables », remplaçant le précédent dispositif « Indemnités kilométrique », ouvre le droit à une indemnisation aux agents de la collectivité pour les déplacements à vélo ainsi qu'en co-voiturage pour les trajets résidence-lieu de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 14 VOIX POUR

3. CREATION DE POSTE AU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS

Dans le cadre de sa mission générale de prévention et développement social, le C.C.A.S. s'appuie sur un service « Personnes Agées » qui développe un certain nombre d'actions nécessitant leur pilotage par un agent d'animation, en collaboration avec le chef de service.

Il est donc nécessaire de créer un emploi d'animateur à temps complet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 14 VOIX POUR

4. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Pour les communes de plus de 3 500 habitants, il est obligatoire d'organiser un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget.

Ce débat s'appuie sur un Rapport d'Orientation Budgétaire porté à la connaissance des administrateurs. Le ROB présente les hypothèses retenues pour construire le projet de budget 2021, les évolutions prévisionnelles de dépenses et de recettes, en fonctionnement et en investissement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE DU R.O.B.

5. ORGANISATION DES SEANCES DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE À DISTANCE PAR TÉLÉCONFÉRENCE

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire, et afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du service public et la tenue des instances délibératives du Centre Communal d'Action Sociale, il est proposé d'adopter le règlement d'organisation des séances à distance par téléconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ - 13 VOIX POUR

6. AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR INSCRIRE L'ACTIVITÉ DU S.A.A.D. SUR LA PLATEFORME SÉCURISÉE DU SITE INTERNET « gironde.fr ».

Dans le cadre de la mise en place par le Conseil Départemental d'une plate-forme sécurisée accessible sur Internet « Schéma du Vivre à Domicile » afin que l'offre des services soit davantage lisible pour les bénéficiaires, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du C.C.A.S. de Bègles souhaite s'y inscrire par le biais d'une convention d'utilisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 13 VOIX POUR

**La Vice-Présidente du C.C.A.S.
Amélie COHEN LANGLAIS**